

DATE DE CONVOCATION

02/09/2024

DATE D’AFFICHAGE

02/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
21
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 9 septembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI
M. Frédéric LACOUR donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Bertrand VERSTRAETE donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Secrétaire de séance : Mme Sophie MOBASHER

Délibération n° 24.09.09/15

Objet / Convention avec l’ESAT de Giberville pour la réalisation de pratiques artistiques à l’espace Camille Claudel

Madame Marie-France MOLLET, Maire-Adjoint, responsable de la commission Culture, présente à l’assemblée délibérante le projet de convention à intervenir avec l’ESAT de Giberville (géré par l’association Les Foyers de Cluny) et rappelle que chacun des membres du Conseil municipal a reçu communication de ce projet de convention lors de la convocation à la présente séance.

Madame MOLLET précise que Les Foyers de Cluny, en partenariat avec l’association SMOG, souhaitent développer un projet culturel (activités de théâtre et vidéos) en faveur des résidents du foyer d’hébergement et du SAVS Philippe de Bourgoing.

Madame MOLLET indique également que ces ateliers accueilleront au maximum 10 participants.

A ce titre, l’association a besoin de louer une salle pour la réalisation de cette activité, et sollicite la Ville en vue du prêt de l’espace Camille Claudel, à raison de 8 créneaux de réservation entre octobre et décembre 2024 (de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Ce prêt ferait ainsi l’objet d’une mise à disposition de l’espace Camille Claudel à l’association à titre gracieux.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame MOLLET, et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

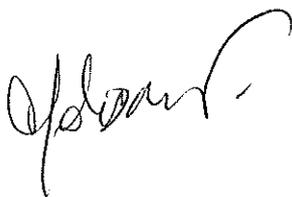
APPROUVE la mise à disposition de la salle Camille Claudel, à titre gracieux, et au bénéfice de l'association Les Foyers de Cluny ;

PRÉCISE que cette mise à disposition prendra place dans le respect des dispositions et des créneaux mis en évidence par la convention annexée à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir pour la période d'octobre à décembre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sophie MOBASHER



Le Maire,
Damien de WINTER

